



Hébreu

Master LLCER

Etudes hébraïques et juives

2022-2023

Brochure non contractuelle, à jour au 27 mai 2022.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation de l'équipe de la formation

Présentation générale	3
Admission et inscription	4
Admission en M1	4
Admission en M2	5
Inscriptions administrative et pédagogique	5
Informations pratiques	5
Lieu d'enseignement	
Secrétariat pédagogique	6
Autres liens utiles	7
Calendrier universitaire	7
Organisation du cursus	10
Descriptifs des enseignements	20

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ects et le grade de Master, équivalent à un bac+5.

Le master permet à l'étudiant de se spécialiser, d'élargir ses connaissances mais aussi ses perspectives de carrière.

Présentation générale

Le master LLCER des études hébraïques et juives permet d'approfondir sa maîtrise de la langue orientale, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière. Il existe 2 types d'orientation : master **recherche** ou master **professionnel**. Le premier conduit vers la poursuite des études en Doctorat tandis que le master professionnel est axé sur le développement d'aptitudes opérationnelles et l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage. La relation avec la directrice/le directeur de mémoire ou stage est donc fondamentale. Le dossier de demande d'admission comporte un projet de recherche (sujet de mémoire) ou un projet de stage professionnalisant (domaine et entreprise envisagés). Il est fortement conseillé aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master de prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant – chercheur susceptible de vous orienter dans vos projets et de diriger votre master.

Le master LLCER est un Master basé **sur l'apprentissage d'une langue et la connaissance de l'aire culturelle** qui lui est associée, mais il comprend aussi un enseignement disciplinaire qui peut être choisi parmi six. Les 6 **spécialisations disciplinaires** proposées en UE3 sont les suivantes :

• Langue et aire culturelle associée :
hébreu, langues juives

- Anthropologie sociale (ANT),
- Arts et littérature (ARL),
- Histoire et sciences sociales (HSS),
- Oralité (ORA),
- Textes, linguistique et traduction (TLT).

L'étudiant est donc inscrit en Master mention LLCER « Langue » avec une discipline en parcours.

Pour plus d'informations, consulter les brochures spécifiques de chaque discipline.

Le choix de la spécialisation disciplinaire se fait lors de la demande d'admission.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 crédits ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

- Pratique avancée en langue (UE1),
- Spécialisation aréale (UE2), sur l'aire culturelle associée à la langue
- Spécialisation disciplinaire (UE3),

- Outils méthodologiques et ouvertures (UE4).

Le semestre 8 (2^e semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (2^e semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue orientale choisie.

Le dossier de candidature du candidat doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure ; il est constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'admission rempli (E-candidat) ;
- Les diplômes, certificats, relevés de notes et descriptifs des cours suivis antérieurement permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Les documents en langue étrangère, sauf ceux directement rédigés en anglais, doivent être accompagnés d'une traduction assermentée en français ;
- Une lettre de motivation ;
- le projet professionnel ou le projet de recherches du candidat ;
- Un curriculum vitae.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en master sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant – chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Admission en M1

Ouverture de la campagne de candidature : mars 2022

Date limite de candidature : 26 juin

Candidater en M1 : voir sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-admission>

Objectif Master : le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature en amont de la campagne d'admission.

Détails : <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/dispositif-objectif-master-0>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises en langue orientale et en discipline (UE3). Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (voir ci-dessous).

Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2017 et ayant validé la totalité de l'année de M1 en un ou deux ans, l'admission en M2 est de droit. Pour un candidat ayant déjà réalisé trois années de master (3 années de M1 ou M2 inachevé avec un redoublement), la possibilité de redoubler une seconde fois fait l'objet d'une demande dérogatoire et est ouverte sur avis favorable du jury (cursus en 4 ans).

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), les modalités de candidature seront annoncées sur notre site : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-admission>

Inscriptions administratives et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission, qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire/stage. Lors de son inscription pédagogique, (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), il doit veiller à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-hebraiquesjuives/informations-departement-1>

Le sujet du mini-mémoire élaboré en collaboration avec votre directeur/directrice de recherches doit être remis au secrétariat avant le 15 novembre 2022.

http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/declaration_sujet_de_memoire_et_stag_e_m1-m2_-_2020-2021_1.pdf

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Mobilité étudiante (missions ou cursus intégré, aide au voyage pour le M1 et le M2)

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1 ou en M2, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

Cursus intégré : il s'agit de valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire peut être prévu (Se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

L'étudiant effectuant un séjour d'études dans le cadre d'un partenariat part sur la base d'un contrat d'études signé entre l'étudiant, l'Inalco et l'établissement partenaire (campagne : de janvier à mars). Les cours suivis par l'étudiant dans l'établissement d'accueil peuvent être reconnus et validés à l'issue du séjour en accord avec les enseignants référents au titre du diplôme préparé à l'Inalco.

Les universités accessibles sont : L'Université Ben-Gourion (Beer-Sheva), l'Université hébraïque de Jérusalem, l'Université de Tel-Aviv et l'Université de Bar-Ilan (Ramat-Gan)

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec le directeur de recherche. Des **campagnes d'aide à la mobilité** Master sont lancées **à la fin du premier semestre** et une campagne d'aide au voyage est financée par le CSIE.

Pour en savoir plus : <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco>

Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici : <http://www.inalco.fr/formations/debouches-professionnels>

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : secretariat.hebreu@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous : secretariat.hebreu@inalco.fr

Autres liens utiles

- - Brochures pédagogiques du département : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-hebraiques-juiques/formations>
 - Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
 - Planning des examens : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
 - Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
 - Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
 - fiches pédagogiques : <http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-hebraiques-juiques/informations-departement-1>
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée :

<http://www.inalco.fr/formations/faire-rentree-inalco>

Calendrier universitaire

Semaine de réunions : 05.09 – 10.09.2022

Début des cours : Lundi 12.09.2022

Premier semestre : 12.09 – 18.12.2022

Vacances d'automne : 24.10 – 07.11.2022

Vacances de Noël : 18.12.2022 – 02.01.2023

Examens du premier semestre : 3.01 – 17.01.2023

Inter-semestre : 18.01 – 21.01.2023

* * *

Deuxième semestre : 23.01 – 15.05.2023

Vacances d'hiver : 20.02 – 05.03.2023

Vacances de printemps : 24.04 – 07.05.2023

Examens du second semestre : 15.05 – 03.06.2023

Examens –2esession (rattrapage) : 19.06 - 04.07.2023

Présentation de l'équipe de la formation

Contacts

Master Recherche & professionnel : Rina Cohen Muller rina.cohen@inalco.fr

L'équipe pédagogique

Mme Atlan Gabrielle (M.C., langue et littérature)
gabrielle.atlan@inalco.fr

M. Bikard Arnaud (M.C., yiddish)
arnaud.bikard@inalco.fr

Mme Carandina Elisa (M. C., langue et littérature)
elisa.carandina@inalco.fr

Mme Cohen-Muller Rina (M.C., histoire contemporaine)
rina.cohen@inalco.fr

M. Guetta Alessandro (P.U., philosophie)
alessandro.guetta@gmail.com

Mme Yatziv-Malibert Il-Il (P.U., linguistique hébraïque)
ilil-yatziv.malibert@inalco.fr

M. Simon Perego (M. C. histoire contemporaine)
simon.perego@inalco.fr

M. Tedghi Joseph (P.U., langue et littérature hébraïques, judéo-arabe)
joseph.tedghi@inalco.fr

Mme Vartejanu-Joubert Madalina (MCF HDR, Bible)
madalina.vartejanujoubert@inalco.fr

Organisation du cursus

Master 1		ECT S	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 7		30	
UE1 - Pratique avancée de la langue (PAL)		8	3h00
HEBA410A	<p>Compréhension et expression orales avancées 1 (Rina Cohen Muller) Ce cours est destiné à approfondir la pratique orale des étudiants en s'appuyant sur un éventail de textes de vulgarisation scientifique dans la presse écrite et électronique. (Cours commun aux étudiants de M1 et de M2) <u>Modalités d'évaluation</u> : contrôle continu (participation en classe) et exposé final d'un article en hébreu relevant de leur domaine de spécialité.</p>	4	1h30
	<p>Expression écrite avancées 1 (Il-Il Yatziv Malibert) Ce cours vise à prolonger la pratique de la rédaction en hébreu en partant de la langue de la presse quotidienne et scientifique en hébreu comme modèle d'expression écrite. (Cours commun aux étudiants de M1 et de M2). <u>Modalités d'évaluation</u> : plusieurs devoirs de rédaction à rendre pendant le semestre.</p>	4	1h30
UE2 - Spécialisation aréale ¹		8	3h ou 4h
HEBA420B	<p>DEUX séminaires au choix dans l'offre aréale Historiographies israéliennes (Rina Cohen Muller) Après la présentation de la distinction entre historiographie juive et historiographie israélienne nous analyserons les différentes lectures de l'histoire israélienne. Celles-ci ont joué un rôle prépondérant dans la constitution du récit national induisant celle de l'identité israélienne et par conséquent la représentation d'Israël dans le monde. Nous verrons donc la transformation d'une société se percevant initialement comme un <i>melting pot</i> mais qui, de fait, devient une société caractérisée par des clivages. Les séances du séminaire seront adossées aux travaux d'historiens dont les travaux sont considérés comme des tournants dans l'historiographie israélienne. <u>Modalité de validation</u> : Fiche de lecture croisée ou dossier ou exposé et assiduité</p>	4	2h00

¹ Tous les séminaires peuvent être pris soit en M1 soit en M2, sans oublier que le semestre 10 est consacré à la rédaction du mémoire

<p>HEBA420C</p>	<p><i>Bibliographie</i> Anita Shapira, <i>L'Imaginaire d'Israël : histoire d'une culture politique.</i>, Calmann-Lévy, 2005 Michel Abitbol, Florence Heymann, <i>Historiographie israélienne aujourd'hui</i>, CNRS, 1998 Textes, histoire et anthropologie d'Israël & du Proche-Orient ancien (Madalina Vartejanu-Joubert) Les objets : normes et usages Objets rituels, objets personnels, objets quotidiens, objets festifs : la matérialité est partie intégrante de la vie sociale. Cette année nous nous interrogerons sur les normes qui président à la fabrication des objets dans l'antiquité juive et proche-orientale et sur le leur sens en tant que marqueurs sociaux. Vêtements, ustensiles, dispositifs rituels seront au centre de notre enquête. Des professeurs invités interviendront : Mark Geller (UCL), Florence Gherchanoc (U-Paris) <u>Modalités de validation</u> : assiduité active, dossier</p>	<p>1h30</p>
<p>HEBA420D</p>	<p>Linguistique hébraïque diachronique (Joseph Tedghi) Après la présentation du statut de la langue hébraïque et de sa place parmi les langues sémitiques, le séminaire retracera l'histoire de l'élaboration de la grammaire hébraïque du Moyen Âge à nos jours. On s'intéressera notamment aux différents systèmes de vocalisation (palestinien, babylonien et thibérien), au travail de la Massorah et au développement de la philologie et de la grammaire hébraïques au contact de la grammaire arabe dans les foyers intellectuels d'Eretz Israël, d'Irak, du Maghreb et d'Espagne. Seront ensuite abordées la notion de « Racine » en hébreu et dans les autres langues sémitiques, l'histoire de l'évolution de la langue hébraïque en diaspora, et sa reviviscence à partir de la fin du XIXe siècle. <u>Travail personnel requis</u> : Exposé et mini mémoire</p>	<p>2h00</p>
<p>HEBA420F</p>	<p>Littératures juives : perspectives comparées (Arnaud Bikard) Ce séminaire vise à aborder les littératures juives au pluriel dans une perspective comparée. Centré chaque année sur un thème et des œuvres différentes, il pose la question de l'unité des questionnements juifs au sein de situations géographiques et temporelles distinctes. Les textes abordés (qui peuvent relever de la prose, de la poésie ou du théâtre) seront étudiés en traduction française, ce qui n'exclut pas, lorsque nécessaire, quelques références au texte en langue originale. Les littératures concernées sont avant tout celles de la diaspora (yiddish, anglaise et américaine, russe, allemande, etc.) mais des textes israéliens peuvent aussi être proposés pour enrichir la comparaison. Thème pour l'année académique 2022-2023 :</p>	

<p>HEBA420G</p>	<p>Les écrivains juifs face à la violence collective : Lamed Shapiro, <i>Nouvelles</i>, in Rachel Ertel (éd.), <i>Royaumes Juifs</i>, vol. 2, Paris, Robert Laffont, coll. "Bouquins", 2009, p. 157-258 Isaac Babel, <i>Cavalerie Rouge</i>, Gouville-sur-Mer, Le Bruit du Temps, 2016 Bernard Malamud, <i>L'Homme de Kiev</i> [« The Fixer »], Paris, Rivages, 2015</p> <p>Littérature hébraïque moderne (Elisa Carandina) Le séminaire aborde un choix de textes littéraires qui appartiennent à formes différentes d'écriture autobiographique dans le but d'approfondir les modalités employées pour donner expression à la tension entre réalité et fiction. Les écritures de soi analysées (R. Modan, O. Castel-Bloom, Y. Hoffmann) sont abordées avec une attention particulière à la tension entre référentialité et fictionnalité, mise en contexte dans le cadre de la réflexion la plus récente sur les écritures autobiographiques. Les matériaux (textes et bibliographie) sont disponibles sur la plateforme Moodle. <i>Modalités de contrôle : dossier et exposé oral.</i></p>		
UE3 - Spécialisation disciplinaire		8	3 h ou 4 h
<p>Introduction à la recherche dans l'une des disciplines suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/formation_master_llcer_ue3_anthropologie_sociale_2021-2022.pdf - Arts et littérature – ARL http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/formation_master_llcer_ue3_arts-et-litterature_2021-2022.pdf - Histoire et sciences sociales – HSS FORMATION MASTER LLCER UE3 HISTOIRE SCIENCES SOCIALES 2021-2022 (.pdf / 696.03Ko) - Oralité – ORA FORMATION MASTER LLCER UE3 ORALITE 2021-2022 (.pdf / 1.45Mo) - Textes, linguistique, traduction – TLT FORMATION MASTER LLCER UE3 TEXTES-LINGUISTIQUE-TRADUCTION 2021-2022 (.pdf / 419.42Ko) <p>+ 1 séminaire à choisir dans l'offre disciplinaire (Se référer aux brochures spécifiques des UE3)</p>		4	
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		6	
1 cours de méthodologie du mémoire de recherche/stage			

professionnel + 1 cours d'ouverture		
ORIENTATION RECHERCHE		
1 cours obligatoire : Aide à la rédaction du mémoire, à suivre selon la discipline choisie en UE3 :		
3	Toutes disciplines : B. Rasoloniaina	2 1h30
META441B	Pour ARL, ORA, TLT : M. Stachowitsch (littérature)	2 1h30
META441C	Pour ANT, HSS : M. Cheikh	2 1h30
META441D	Pour TLT : H. de Penanros (linguistique) (cours mutualisés avec SDL)	2 1h30
ANGA410A	1 cours d'ouverture * au choix , en concertation avec le directeur de mémoire, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné Ou - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité) - Anglais des Sciences humaines 1 (V. Khurshudyan, nombre de places limité) <i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ects pour le semestre.</i>	4 1,5 à 2h
ou		
ORIENTATION PROFESSIONNELLE		
META442A	1 cours obligatoire: Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)	2 1,5 h
	+	
	1 cours d'ouverture* au choix , en concertation avec le responsable du stage, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné Ou - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité) - Anglais des Sciences humaines 1 (V. Khurshudyan, nombre de places limité) <i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ects pour le semestre.</i>	4 1,5 à 2h
ANGA410A		
Semestre 8		30
UE1 – Pratique avancée de la langue (PAL)		8 3h00
HEBB410A	Expression écrites avancées en hébreu moderne 2 (Rina	4 1h30

HEBB410B	<p>Cohen Muller) Dans le cadre de ce cours qui est la suite du cours du premier semestre nous lirons et résumerons des textes de différentes disciplines des sciences humaines et de préférence celles dans lesquelles se situent les travaux des étudiants. Une attention particulière sera accordée à l'acquisition du lexique abstrait et des tournures propres aux textes argumentatifs et scientifiques. <u>Modalités d'évaluation</u> : fiche de lecture détaillée en hébreu.</p> <p>Compréhension et expression orale avancées en hébreu moderne 2 (II-II Yatziv-Malibert) Ce cours, la suite du cours assuré au premier semestre, demandera une pratique orale aisée des étudiants exprimés en commentaire des textes sélectionnés par l'enseignant et l'étudiant. <u>Modalités d'évaluation</u> : contrôle continu (participation en classe) et exposé final basé sur un article en hébreu relevant de leur domaine de spécialité.</p>	4	1h30
UE2 - Spécialisation aréale		4	
HEBB420D	<p>1 séminaire au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du stage) : Philosophie juives (A. Guetta) Nous étudierons les relations entre la philosophie et la poésie. Notre <i>corpus</i> sera constitué de poèmes hébreux du Moyen Âge et de la première époque moderne. Nous poserons des questions sur les modalités de la transmission philosophique par le biais de la poésie et, réciproquement, la vision de la poésie de la part des philosophes <u>Modalités d'évaluation</u> : dossier</p> <p>Documenter le monde juif, XIX^e-XX^e siècles (Simon Perego) Il s'agira d'analyser les collectes documentaires menées du XIX^e siècle au XX^e siècle pour explorer la vie juive présente et passée. Quels acteurs s'investirent dans la conception et la mise en œuvre de cette pratique et avec quelles visées ? Quelle influence exercèrent sur eux l'historiographie moderne et les sciences sociales ? Quelles méthodes mobilisèrent-ils et quels types de matériaux recherche èrentils ? On s'intéressera tout particulièrement à trois types d'actions documentaires : celles associées à l'étude d'un passé plus ou moins lointain et donnant lieu à la constitution d'« archives juives » ; celles s'intéressant aux traditions populaires et aux langues juives ; celles lancées en réponse aux violences subies par les populations juives. <u>Évaluation</u> : compte rendu critique d'une séance. Orientation bibliographique : BAUMGARTEN, Jean et TRAUTMANN-WALLER, Céline (dir.), <i>Rabbins et savants au village. L'étude des traditions</i></p>		1h30
HEBB420E			

	<p><i>populaires juives XIXe-XXe siècles</i>, Paris, CNRS Éditions, 2014. GOLDBERG, Sylvie Anne (dir.), <i>Comment s'écrit l'histoire juive</i>, Paris, Albin Michel, 2019. JOCKUSCH, Laura, <i>Collect and Record</i></p> <p>Droit Hébraïque (Gabrielle Atlan) Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'histoire et le développement du droit hébraïque jusqu'à notre époque. Dans un second temps, nous aborderons différents sujets tels que le mariage, le divorce ou encore l'héritage en droit hébraïque. À travers l'étude des sources juridiques hébraïques classiques et contemporaines, nous étudierons le fondement des normes fixées par les docteurs de la Loi en la matière, depuis l'époque de la Mishna à ce jour, tant en Israël qu'en Diaspora. Nous aborderons enfin la gestion des conflits entre lois religieuses et lois civiles qui constitue le problème le plus aigu du droit hébraïque à l'époque moderne et contemporaine. <u>Modalités d'évaluation</u> : fiche de lecture ou exposé.</p> <p>Linguistique de l'hébreu moderne (Il-Il Yatziv-Malibert) Ce séminaire, destiné aux étudiants ayant des connaissances en hébreu comme langue seconde, se propose d'étudier plusieurs concepts et domaines relevant de la linguistique ou de la sociolinguistique à savoir le registre langagier, l'interaction, le sociolecte, par le biais de l'analyse des films israéliens contemporains. L'étude théorique et langagière des supports cinématographiques permettra de mieux comprendre ces concepts tout en progressant dans la connaissance de l'hébreu moderne présenté dans son milieu naturel. <u>Modalité de contrôle</u> : devoirs réguliers à préparer pour les séances du séminaire, exposé et dossier</p>	<p>1h30</p> <p>1h30</p>
HEBB420A		
UE3 - Spécialisation disciplinaire		4
<p>1 séminaire à valider dans la discipline choisie en S7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale – ANT http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/formation_master_llcer_ue3_anthropologie_sociale_2021-2022.pdf - Arts et littérature – ARL http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/formation_master_llcer_ue3_arts-et-litterature_2021-2022.pdf - Histoire et sciences sociales – HSS FORMATION MASTER LLCER UE3 HISTOIRE SCIENCES SOCIALES 2021-2022 (.pdf / 696.03Ko) - Oralité – ORA FORMATION MASTER LLCER UE3 ORALITE 2021-2022 (.pdf / 1.45Mo) 		

	- Textes, linguistique, traduction – TLT FORMATION MASTER LLCER UE3 TEXTES-LINGUISTIQUE-TRADUCTION 2021-2022 (.pdf / 419.42Ko)		
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		4	
ANGB440a METB440a	<p>Parcours ANT, ARL, HSS, ORA, TLT :</p> <p>1 séminaire au choix dans l'offre aréale ou disciplinaire, en concertation avec le directeur du mémoire ou le responsable du stage</p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité) - Anglais des Sciences humaines 2 (V. Khurshudyan, nombre de places limité) - Didactique des langues sur support numérique (O. Racine) <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p>+ Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au séminaire du Musée du quai Branly (sur 2 jours, début 2023) - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2023) - à l'enseignement sur les compétences numériques (février/mars 2023) <p>L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces formations.</p>		1h30 à 2h00
UE5 – Mémoire / stage		10	
ORIENTATION RECHERCHE			
<p>L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche</p> <p>Le volume raisonnable d'un mini mémoire de M1 a été fixé à un minimum de trente pages pouvant aller jusqu'à soixante pages (30 - 60). Libre à l'étudiant de le dépasser, sans que le directeur du mini-mémoire le lui impose pour autant. Une page de texte est rédigée en police times new roman ou arial, 11 ou 12 points, interligne 1,5. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p>			
ORIENTATION PROFESSIONNELLE			
<p>Stage et rapport de stage</p> <p>Voir le paragraphe dédié sur notre site :</p>		10	

http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer		
---	--	--

Le mini-mémoire : présentation du projet de recherche (9 ECTS en M1S2)

Il appartient aux étudiant(e)s de M1 de choisir en début d'année universitaire, au sein de l'équipe pédagogique de Master du département, leur **enseignant(e) référent(e)** — sous réserve de son accord —. **La spécialité de celui/celle-ci doit être en adéquation avec la discipline et la thématique retenues dans le cadre de la préparation du mini-mémoire de M1.**

Les étudiant(e)s doivent déposer leur sujet de mini-mémoire au plus tard le 15 novembre.

Ce mini-mémoire devra comporter minimum une cinquantaine de pages de 2000 signes chacune, sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels. Les mêmes indications sont valables pour les rapports de stage du master professionnel.

Il existe plusieurs formules en fonction du champ disciplinaire choisi et du projet de l'étudiant.e. Il convient en particulier de distinguer les mini-mémoires destinés à clore un parcours en Master 1, et ceux qui sont destinés à préparer la rédaction d'un mémoire de Master 2, plus approfondi.

- Dans le premier cas, le mini-mémoire pourra consister en une synthèse de documents, sur un sujet précis — qui sera présenté sous forme problématisée —, accompagnée d'une bibliographie ; ou en une traduction annotée ; ou un compte rendu d'un travail d'enquête sur le terrain, précédé d'une introduction méthodologique.

- Dans le second cas, le mini-mémoire devra apparaître comme un travail propédeutique, qui comprendra : la présentation du sujet choisi, la formulation de la problématique retenue, l'état de la question (bibliographie critique), les sources primaires, l'approche méthodologique, le plan de recherche prévu pour apporter au moins des éléments de réponse à la question centrale précédemment définie.

Dans tous les cas, le jury, composé de membres du corps enseignant de la spécialité, accordera une attention particulière au respect des normes de présentation, à la qualité de la bibliographie critique, au traitement effectué (traduction et analyse) des documents de première main, ainsi qu'à la qualité générale du dossier et à la pertinence de la problématique dégagée.

Le mémoire de M2 est le fruit de l'approfondissement de la démarche disciplinaire entamée pendant le M1 ainsi que des compétences linguistiques avancées. Il doit être dirigé par un directeur de recherche spécialiste du champ disciplinaire traité. Il doit comprendre entre 100 et 150 pages rédigées hors annexes, documents iconographiques, index, bibliographie, etc.

Passage en master 2 Recherche

Pour un passage en **Master 2 Recherche (M2R)**, le mini-mémoire de **Master 1 (M1)** devra être sanctionné par l'obtention d'une note passable sans compensation avec les autres UE de M1.

Le passage en Master 2 est automatique après la validation de tous les cours et séminaires.

Les étudiant(e)s issu(e)s d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après **avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante.**

Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. **Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français.** S'ils n'obtiennent pas la mention B2 ou C1, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

Sont admis à postuler pour une inscription en **doctorat** les étudiant(e)s titulaires d'un DEA ou d'un Master 2 . Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire.



S9 - Présentation de l'état d'avancement du mémoire de M2 – 3 ects

A la fin du 1er semestre de M2 Recherche, les étudiant(e)s présentent l'état d'avancement de leur recherche devant l'équipe des enseignants de M 2 du laboratoire de recherche de l'INALCO auquel ils sont rattachés, c'est-à-dire le laboratoire de recherche auquel appartient le professeur qui dirige leur mémoire.

Cet exercice est destiné à leur apprendre à synthétiser des informations complexes et à les hiérarchiser de manière efficace, à se distancier avec rigueur de leur objet d'étude, à en conceptualiser les étapes et à évaluer ce qu'il est possible de faire dans le temps dont ils disposent, à faire une présentation orale publique.

L'exercice consiste à présenter son travail, en 10 minutes, à des chercheurs non spécialistes du sujet, de manière très synthétique. Devront figurer les points suivants, dans cet ordre ou selon un autre plan suivant le travail spécifique de chacun :

1. le sujet du Master 2, son originalité, son intérêt par rapport aux travaux précédents existant sur le sujet...

- La nature du corpus, son intérêt,
- La problématique centrale ou la question théorique majeure ;

2. Le traitement du sujet

- Lectures théoriques, méthodologie utilisée...
- Nature du travail et difficultés rencontrées,
- Plan du mémoire présenté à grands traits et résumés des contenus : introduction /principaux chapitres (sans entrer dans le détail des sous-chapitres) / conclusion ;

3. Le travail effectué et ce qu'il reste à faire

- Eventuellement un résumé de ce que l'étudiant(e) a déjà fait sur ce sujet en M1 si le travail de M2 se situe dans le prolongement (pas plus de 3 mn)
- Ce qui a été déjà effectué au niveau du M2 (difficultés rencontrées et levées, étapes du travail achevées...)
- Ce qui reste à faire (pour une soutenance en juin, en général, il s'agit surtout de la rédaction)
- Date envisagée pour la soutenance
- **Poursuite éventuelle de la recherche en doctorat.**

Le mémoire ou rapport de stage ou traduction commentée comportera obligatoirement la déclaration suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celles qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalé comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date
Signature de l'étudiant

MEMO

- Les cours de langue de l'UE1 est obligatoire
- Les séminaires de l'UE2 sont à choisir parmi ceux proposés par le département ; ils peuvent être pris en M1 ou en M2
- L'UE3 est disciplinaires
- L'UE4 contient un cours de méthodologie (obligatoire) et un séminaire « libre » en lien avec le mémoire
- Vérifiez que le nombre total d'ECTS validé par semestre est de 30
- Les formations 'Plagiat', 'Quai Branly' sont obligatoires et doivent être validées même si elles n'accordent pas d'ECTS
- Pensez à valider vos inscriptions pédagogiques avant la rentrée
- N'oubliez pas à déclarer votre sujet de mémoire avant le 15 novembre
- N'oubliez pas d'ajouter la déclaration « plagiat » signée, à votre mémoire de M1 et de M2

